

ÉCOLE D'ÉTÉ 2019

CPA MONT-TREMBLANT



INFORMATIONS

Du 8 juillet au 15 août 2019

TESTS DE CLUB : 16 août (à confirmer)

Ouverture des inscriptions en ligne : 10 juin

Date limite des inscriptions : 5 juillet

Renseignements supplémentaires :

Pascale-Julie Thériault au 819 429-9318

Johanne Courte au 819-687-8356

Site du club : www.cpamont-tremblant.com

Courriel : cpamont.tremblant@gmail.com

ÉCOLE D'ÉTÉ du 8 juillet au 15 août 2019 (6 semaines)				
FORMULE RESPECTANT LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME DES ATHLÈTES DE PATINAGE CANADA ET PATINAGE QUÉBEC				
	lundi	mardi	mercredi	jeudi
Réchauffement hors-glace (10 min.)				
12h00 à 12h50	BLOC A OPEN 5 min. réchauf. 40 min. pratique autonome et cours privés 5 min. récup	BLOC A OPEN 5 min. réchauf. 40 min. pratique autonome et cours privés 5 min. récup	BLOC A OPEN 5 min. réchauf. 40 min. pratique autonome et cours privés 5 min. récup	BLOC A OPEN 5 min. réchauf. 40 min. pratique autonome et cours privés 5 min. récup
Glace et réchauffement hors-glace (10 min.)				
13h00 à 13h50	BLOC B OPEN 5 min. réchauf. 40 min. pratique autonome et cours privés 5 min. récup	BLOC B OPEN 5 min. réchauf. 40 min. pratique autonome et cours privés 5 min. récup	BLOC B OPEN 5 min. réchauf. 40 min. pratique autonome et cours privés 5 min. récup	BLOC B OPEN 5 min. réchauf. 40 min. pratique autonome et cours privés 5 min. récup
Glace et réchauffement hors-glace (10 min.)				
14h00 à 14h50	BLOC C OPEN 5 min. réchauf. 40 min. pratique autonome et cours privés 5 min. récup	BLOC C OPEN 5 min. réchauf. 40 min. pratique autonome et cours privés 5 min. récup	BLOC C OPEN 5 min. réchauf. 40 min. pratique autonome et cours privés 5 min. récup	BLOC C OPEN 5 min. réchauf. 40 min. pratique autonome et cours privés 5 min. récup
Glace et réchauffement hors-glace (10 min.)				
15h00 à 15h50	BLOC D OPEN 5 min. réchauf. 40 min. pratique autonome et cours privés 5 min. récup	BLOC D OPEN 5 min. réchauf. 40 min. pratique autonome et cours privés 5 min. récup	BLOC D OPEN 5 min. réchauf. 40 min. pratique autonome et cours privés 5 min. récup	BLOC D OPEN 5 min. réchauf. 40 min. pratique autonome et cours privés 5 min. récup
Glace et réchauffement hors-glace (10 min.)				
16h00 à 16h50	BLOC E OPEN 5 min. réchauf. 40 min. pratique autonome et cours privés 5 min. récup	BLOC E OPEN 5 min. réchauf. 40 min. pratique autonome et cours privés 5 min. récup	BLOC E OPEN 5 min. réchauf. 40 min. pratique autonome et cours privés 5 min. récup	BLOC E OPEN 5 min. réchauf. 40 min. pratique autonome et cours privés 5 min. récup

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

- L'école d'été se tiendra à l'aréna de Mont-Tremblant, 4 jours par semaine, soit du lundi au jeudi, du 8 juillet au 15 août.
- Ouverture des inscriptions : **10 juin 2019**
- Date limite d'inscription : **5 juillet 2019**
- Les inscriptions pour l'école d'été 2019 du CPA Mont-Tremblant se feront en ligne via Cogito : <https://www.cpamont-tremblant.com/inscriptions>
- Tous les patineurs doivent être membres en règle de Patinage Canada.
- **Cours privés pour PP** : vous devez avoir préalablement trouvé un entraîneur et vous informer de ses disponibilités et son tarif horaire. Les patineurs PP doivent être encadrés en tout temps par un entraîneur. Il n'y aura aucune pratique autonome pour ces patineurs.
- Questions : Communiquez avec Pascale-Julie Thériault (819-429-9318) ou Johanne Courte (819-687-8356).

FRAIS ET MODES DE PAIEMENT

- Modes de paiement acceptés : Paypal, carte de crédit, chèques et comptant.
- Les chèques doivent être libellés : **CPA Mont-Tremblant Inc.**
- Le montant comptant doit être déposé dans une enveloppe libellée au nom du patineur.
- Adresse : CPA Mont-Tremblant, C.P, 4683, Mont-Tremblant, QC J8E 1A1
- Les frais pour les chèques sans provisions sont de 25\$.
- Un rabais de 20\$ par membre supplémentaire d'une même famille est applicable.
- Les frais de non-résidents de Mont-Tremblant sont de 50\$.
- Les parcelles sont au coût de 15\$/bloc pour tous les patineurs. *Les locations de parcelles seront autorisées seulement si le nombre de patineurs sur la glace ne dépasse pas 25 patineurs.*
- Paiement d'une parcelle : placer le montant (chèque ou comptant) à payer dans une enveloppe libellée au nom du patineur, nombre de parcelles, la(les) dates et la remettre à un entraîneur du CPA Mont-Tremblant ou un membre du comité.

BLOCS

- Les **blocs A, B, C, D, E** incluent des périodes de réchauffement et récupération sur glace possiblement dirigées par un entraîneur.
- Un patineur qui arrive en retard à un bloc ne pourra pas accéder à la glace pour ce bloc.
- Tous les blocs sont **OPEN**. Nous demandons aux patineurs d'être respectueux et vigilants lors de leur entraînement.

TESTS

- La session de tests de club aura lieu le vendredi 16 août 2019 (*à confirmer*).
- Tests de club : 12\$ par test pour les membres du CPA Mont-Tremblant et 15\$ pour les non-membres.
- Test centralisés : 15\$ par test pour les membres du CPA Mont-Tremblant et 22\$ pour les non-membres. *Les tests centralisés se dérouleront le 13 août à Ste-Agathe. Les inscriptions aux tests centralisés se font en ligne via Cogito et le paiement doit être remis au responsable des tests du CPA Mont-Tremblant.*

HORAIRE

- L'horaire peut être modifié pour des raisons de sécurité ou selon le nombre d'inscriptions.

RÈGLEMENTS

- Tous les patineurs doivent être membres en règle de Patinage Canada.
- Le port de vêtement de patinage artistique est obligatoire. Aucun vêtement civil ne sera toléré.
- En tout temps, les patineurs de l'école d'été sont invités à faire preuve de respect envers les autres, les lieux utilisés et l'horaire en vigueur. Toute attitude antisportive, toute conduite répréhensible ou nuisible ne saurait être tolérée sous peine d'expulsion, et ce, sans remboursement.
- Les périodes d'échauffement et de récupération sur glace, au début et à la fin de chaque bloc, sont obligatoires sauf si le patineur est en cours privés pendant ces périodes.
- Nous demandons à tous les patineurs de faire leur échauffement hors-glace de façon autonome AVANT d'aller sur la glace.
- Si un patineur s'inscrit à deux ou trois blocs consécutifs, il n'est pas tenu de faire le réchauffement hors-glace entre les blocs.

Tarifications pour l'école d'été 2019

	Tarif par bloc	TOTAL
Nombre de blocs : ____ De 6 (minimum) à 120 (maximum)	x 5 \$	
*Frais Patinage Canada *Pour les patineurs qui n'étaient pas déjà inscrits dans un club pour la saison 2018-2019	50\$	
Frais non-résident	50\$	
Rabais chaque enfant supplémentaire d'une même famille	-20\$	
TOTAL		

- Une carte vous sera remise à votre première présence à l'école d'été (voir modèle ci-contre). Elle indiquera le nombre total de blocs auxquels le patineur est inscrit. Pour chaque bloc utilisé, un entraîneur devra apposer ses initiales.

Nom du patineur :					
Nombre de blocs payés :					
BLOC	BLOC	BLOC	BLOC	BLOC	BLOC
BLOC	BLOC	BLOC	BLOC	BLOC	BLOC
BLOC	BLOC	BLOC	BLOC	BLOC	BLOC

- Minimum de blocs pour bénéficier du taux de 5\$/bloc : 6
- Les blocs achetés sont valides pour tous les temps de glace offerts.
- Un patineur inscrit à l'école d'été et qui souhaite ajouter des blocs au cours de l'école d'été devra payer un taux de 10\$/bloc supplémentaire.
- Un patineur non inscrit à l'école d'été après le 5 juillet 2019, devra payer un taux de 15\$/bloc (tarif parcelle).
- Il n'y aura aucun remboursement pour les blocs achetés non utilisés.